



Université catholique de Louvain

**Cliniques universitaires Saint-Luc**

association sans but lucratif



Administration et processus patients – Service des Admissions

Administration et processus patients : J-M. Bernard

Planification des séjours hospitaliers et Admissions : D. Gilles

## CONDITIONS DE VALIDITE D'UNE PRISE EN CHARGE FINANCIERE CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC

A qui de droit,

Afin que les Cliniques universitaires Saint-Luc puissent tenir compte d'une prise en charge financière,

Le document doit impérativement :

- Etre un document original
- Etre adressé aux Cliniques universitaires Saint-Luc – Service Admissions

Il doit y être clairement noté :

- Le nom, prénom et date de naissance du ou des patients couverts
- La période couverte
- Les soins pris en charge :
  - o Soins ambulatoires (y compris journées forfaitaires)
  - o Hospitalisation ainsi que le type de chambre (Privée ou commune)
- Une adresse de facturation précise
- Un cachet d'authentification, la signature et le nom du signataire

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire au 02/764.13.21 ou par mail à [admission-stluc@uclouvain.be](mailto:admission-stluc@uclouvain.be)

Mr Dominique GILLES,  
Chef des Services Admissions  
& Planification des séjours

**Le présent document n'engage en rien les Cliniques universitaires Saint-Luc  
envers le patient et n'est édité qu'à titre informatif.**